



**Dans un message publié sur les réseaux sociaux, Mme Bibou Nissack rend hommage à son mari, M. Olivier Bibou Nissack, qui est en prison depuis trois ans.**

Selon elle, son mari a été illégalement arrêté à leur domicile conjugal à Yaoundé, au Cameroun, le 22 septembre 2020, par le commissaire divisionnaire Mendouga.

Mme Nissack dénonce la condamnation de son mari par des juges qu'elle qualifie de "moralement douteux" et "à la conscience endormie". Elle affirme que son mari a été condamné uniquement pour ses opinions qu'il prévoyait d'exprimer lors d'une manifestation pacifique et non violente.

Elle accuse les responsables de cette "cabale politique ignoble" d'être motivés par la haine et la rancœur. Malgré cela, elle affirme que son mari n'a jamais renoncé et a conservé sa dignité et ses valeurs.

Mme Nissack termine son message par un appel à la libération de son mari et de tous les prisonniers d'opinion.